

## **La gestion des flux migratoires : une priorité de l'agenda africain et mondial**

Présidence de la session sur "la migration : facteur de  
développement et d'opportunités" lors du Forum  
Crans Montana

M. Mohammed Tawfik MOULINE

Dakhla, 17 mars 2018

---

---



## **La gestion des flux migratoires : une priorité de l'agenda africain et mondial**

### **Présidence de la session sur "la migration : facteur de développement et d'opportunités" lors du Forum Crans Montana**

La présente session est organisée en partenariat entre le Forum de Crans Montana et l'IRES. Elle a pour objectif d'approfondir la réflexion stratégique sur la question de la migration, surtout au moment où **le Royaume du Maroc est mandaté pour coordonner l'action de l'Union africaine** dans ce domaine. Pour rappel, le Maroc, qui co-préside le Forum Mondial pour la Migration et le Développement, abritera, en décembre 2018, la Conférence Internationale sur la Migration, durant laquelle sera adopté le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

**La migration est un phénomène mondial qui a toujours jalonné l'histoire de l'humanité.** Elle a été à l'origine de l'éclosion de plusieurs civilisations dont le rayonnement a été rendu possible grâce au brassage ethnique et culturel. Depuis longtemps, les individus qui ont quitté leur pays d'origine à la quête de perspectives d'avenir meilleures ont transféré dans les pays d'accueil leur culture, leur mode de vie et de pensée et leurs pratiques religieuses.

**La question de la migration est complexe.** Certains pays, jadis émetteurs de migrants, sont aujourd'hui des pays de transit, voire même, de résidence. Le profil des migrants a considérablement évolué : des ruraux peu qualifiés aux jeunes urbains qualifiés, voire hautement qualifiés, appartenant à des classes moyennes, en plus de femmes indépendantes.

Les causes de la migration sont multiples et ne se limitent plus aux conditions socioéconomiques dans les pays d'origine. Une nouvelle configuration des tendances migratoires a émergé avec l'apparition de nouvelles formes, à savoir les déplacés forcés, suite aux conflits, la migration de travail ("brain drain" et "care drain") et les réfugiés environnementaux.

A l'heure actuelle, le débat autour de la question migratoire suscite des controverses entre ceux qui continuent à défendre les vertus de la mobilité comme source de croissance et d'enrichissement culturel et ceux qui mettent plutôt l'accent sur les risques encourus à cause de ce phénomène, sur le plan économique, social et sécuritaire. Ce débat appelle à davantage de compréhension, d'échange, de solidarité et de concertation entre l'ensemble des pays de la communauté internationale.

La migration est une question globale, liée à la gouvernance mondiale et continentale. Un partenariat international devra être construit sur la base d'échanges plus égaux, solidaires et libres entre nations car les cadres institutionnels et normatifs bilatéraux, régionaux, interrégionaux et multilatéraux relatifs à la migration souffrent d'insuffisances, d'incohérences, de fragmentation et, donc, d'une vision globale claire.

A cet effet, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières est une initiative lancée en 2016, prise à l'Assemblée Générale de l'ONU suite à la "crise migratoire" et exprimée dans la Déclaration de New-York pour les réfugiés et les migrants. Ce Pacte témoignerait d'une volonté politique des dirigeants mondiaux de parvenir à ladite approche globale dans le cadre d'un partenariat international, équilibré, responsable et innovant. Les objectifs visés sont la paix, le développement durable, la bonne gouvernance et les droits humains des migrants.

Contrairement aux idées reçues, l'Afrique connaît un important développement des mouvements migratoires internes. Selon l'Organisation Internationale pour les Migrations, en 2015, près de 50% des migrants africains sont restés au sein du continent, soit environ 16 millions d'Africains et, à peine, 28% ont pris la direction de l'Europe. Le reste s'est dirigé vers l'Amérique du Nord et certains pays du Moyen-Orient et d'Asie. En particulier, la majorité des flux migratoires (84%) au sein de la CEDEAO est intra régionale, selon une enquête de l'Organisation Internationale pour les Migrations en 2015.

La migration intra-africaine comme celle en direction du reste du monde résulte des conflits de toutes sortes, de la pauvreté extrême, de l'analphabétisme et de l'ignorance, des épidémies, des désastres naturels dus au changement climatique... Le renforcement de la résilience des pays africains vulnérables au changement climatique est seul susceptible de réduire, en partie, les déplacements forcés des populations.

L'Afrique a perdu, selon les estimations de l'Organisation Internationale pour les Migrations, au moins 30.000 personnes de ses ressortissants, depuis 2014, dans le désert du Sahara, soit un peu plus du double des pertes africaines en Méditerranée.

Les flux migratoires au niveau du continent africain se développent dans un contexte encore marqué par une insuffisance en termes de capacités pour certains pays à répondre efficacement, individuellement ou collectivement aux défis du présent et du futur. L'Afrique souffre de la fuite des cerveaux : un Africain sur neuf, ayant un niveau d'enseignement supérieur, vit en dehors de l'Afrique.

Le Maroc est fortement concerné par la problématique migratoire, de par sa position géographique, à la porte de l'Europe. Jadis pays de transit des migrants subsahariens vers l'Europe, le Maroc est devenu un pays d'accueil des migrants. Il a mis en place, durant les dernières années, une nouvelle politique migratoire et d'asile à visage humain. Le Maroc est conscient que la prise en charge de la migration par la communauté internationale s'est faite, jusqu'à présent, suivant des considérations plus sécuritaires que dans un cadre de développement large.

A cet effet, le 28<sup>ème</sup> sommet de **l'Union africaine a confié à Sa Majesté Le Roi Mohammed VI le mandat de "Leader de l'Union africaine sur la question de la migration"**. Le Souverain a soumis, le 3 juillet 2017 à l'Union africaine à Addis-Abeba, **une proposition de feuille de route** concernant la migration dont les principaux axes sont les suivants :

- **La mise en place de politiques nationales pour gérer la migration irrégulière et lutter contre les trafics clandestins au niveau de chaque pays.**
- **La coordination régionale et l'harmonisation des politiques nationales en matière de migration.**
- **La perspective d'une stratégie continentale commune de réponse à la problématique de la migration.**

Le partenariat international, à travers l'adoption d'une approche globale et cordonnée des divers processus de négociation.

Lors du 30<sup>ème</sup> sommet de l'Union africaine, tenu fin janvier 2018 à Addis-Abeba, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a soumis un document intitulé "L'agenda africain pour la migration". Basé sur la feuille de route précitée, cet agenda a proposé :

"...la création d'un Observatoire africain de la migration dont le travail sera basé sur le triptyque "comprendre, anticiper et agir". Il aura pour mission de développer l'observation et l'échange d'informations entre les pays africains, afin de favoriser une gestion maîtrisée des flux migratoires. Le Maroc propose d'abriter cet Observatoire, un poste d'Envoyé spécial de l'Union africaine chargé de la migration pour coordonner les politiques de l'Union dans ce domaine, l'Agenda africain pour la migration peut instruire le processus d'élaboration du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Le Maroc qui abritera la Conférence Intergouvernementale d'adoption du Pacte mondial ainsi que le Forum global pour la migration et le développement en décembre 2018 s'engage à faire de ces rencontres multilatérales une tribune pour l'Afrique...".

La question de la migration aura plus d'acuité avec la perspective de l'adhésion du Maroc à la CEDEAO, compte tenu du rapprochement des frontières avec celles de l'Union européenne. Cela contribuera sans doute à l'élaboration d'un nouveau partenariat entre l'Union africaine et l'Union européenne.

Après cette brève introduction, les axes qui sont proposés pour le débat sont les suivants :

- L'Afrique connaît un important développement des mouvements migratoires internes : quelles sont les stratégies à mettre en œuvre par les pays africains à l'échelle continentale pour la gestion de la migration intra-africaine ?
  - ✓ Le défi de la migration requiert une approche novatrice en matière de politique de développement, d'emploi et de droits humains. ▫ Faire de la migration en Afrique un choix et non plus une nécessité.
  - ✓ Mettre en place des actions concrètes en faveur de la jeunesse afin de favoriser son épanouissement et limiter la "fuite des cerveaux".
- Comment assurer une coordination régionale pour une meilleure gestion des flux migratoires ?
- Développer une vision africaine commune et mettre en œuvre une gouvernance partagée sur les questions de mobilité.
- Favoriser un nouveau Partenariat euro-africain : opportunités et responsabilités.